



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation académique à l'éducation artistique
et à l'Action Culturelle



centre national
du cinéma et de
l'image animée

Les enfants des Lumière(s)

CNC

Ciné Fabrique

Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle

DESCRIPTION & OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre du plan national pour l'éducation aux images, ce dispositif s'adresse aux classes des écoles élémentaires, des collèges et des lycées technologiques et professionnels des établissements scolaires situés dans les réseaux de l'éducation prioritaire, en zone urbaine sensible ou **pour des élèves globalement éloignés de la Culture**, à l'exception des enseignements optionnels cinéma-audiovisuel.

Il s'agit pour le CNC de renforcer sa mission de promotion, de diffusion et d'éducation à l'image en direction de la jeunesse avec une attention particulière à la question de l'égalité des chances, tout en contribuant, par la pratique, à accompagner les plus jeunes dans la découverte des métiers du cinéma, des professionnels et des œuvres.

En partenariat avec la CinéFabrique, les élèves bénéficieront d'ateliers de pratique artistique réguliers : écriture de scénario, tournage et montage dirigés par des professionnels du cinéma en présence des professeurs, afin de réaliser un court métrage de 8 à 10 minutes.

En parallèle, une sensibilisation à l'éducation aux images et un parcours du spectateur seront proposés aux élèves en partenariat avec des structures de proximité (ex : Institut Lumière, salles de cinéma...).

L'implication dans le projet d'un deux professeurs coordonnateurs permettra de pérenniser une action cinéma dans l'établissement.

CARACTÉRISTIQUES

Niveau concerné : CM1 à la terminale

Public prioritaire (REP, REP+, Ruralité)

Effectif : deux classes dans l'académie

Coordination : 2 enseignants porteurs du projet. La DAAC attribuera 36 HSE par établissement.

Nombres d'heures d'intervention : environ 30h sur l'année scolaire. Le temps de tournage s'effectue sur 4 jours consécutifs.

Coût du projet : Le financement des interventions est pris en charge par le CNC à hauteur de 10 000 euros par classe. L'école ou l'établissement financera le parcours du spectateur des élèves et les éventuels frais de décor et d'accessoires pour le tournage.

Lien avec d'autres dispositifs : la classe inscrite au dispositif devra participer à « Ma classe au cinéma »

CALENDRIER / ÉTAPES PRINCIPALES

Rentrée 2026 : Réunion de lancement

Automne 2026 : Sensibilisation des élèves à l'éducation au cinéma par les enseignants et/ou en lien avec une structure culturelle de proximité.

Octobre 2026 à mai 2027 : écriture du scénario en partenariat avec un réalisateur de la CinéFabrique. Parcours du spectateur : Ma classe au cinéma + visionnage de courts métrage.

Printemps 2027 : 4 jours seront banalisés pour le tournage (avec un réalisateur, un opérateur et un ingénieur son). Les élèves utiliseront le matériel professionnel.

Mai 2027 : Post-production en petits groupes avec l'équipe de la CinéFabrique

Fin d'année scolaire 2027 : Restitution et rencontre des deux classes

RÉFÉRENTS

Rachel Le Labousse, chargée de mission cinéma : rachel.le-labousse1@ac-lyon.fr

: